

P.V. 2 Administratif Dpt Championnat - 08.12.2014

Mme Bresmal B. (Présidente) - Mespouille JP (secrétaire)

1. Rencontre Reg.1 Messieurs - 110096

Après examen de la feuille de la rencontre et en application du PC 20, décide que la rencontre 110096 Athletic BC Brussels - RUSM Mariembourg est à jouer.

Les clubs concernés sont parvenus à un accord pour la reprogrammation, la rencontre se jouera le vendredi 23 janvier 2015 à 20h.

2. Rencontre U21 - 132126

Après examen de la demande de changement de calendrier du club Charleroi Ravens, (2665) pour la rencontre 132126 U21 Charleroi Ravens - BC Erpent programmée au 6 décembre 2014 à 14h - Salle de Roux.

le département championnat décide d'appliquer :

- le forfait 00-20 en faveur du club visiteur.
- les amendes prévues au P.C.73 à charge du club visité.

Motivations:

1. Demande tardive - hors délais.
2. Pas d'urgence.
3. Pas d'accord du département championnat.
4. Non respect du P.C. 59.
5. A fait modifier la désignation des arbitres.

B.Bresmal
Présidente Dpt Championnat

Mespouille JP
Secrétaire Dpt Championnat.